



# CATALOGUE DE FORMATION

2018

## QUI SOMMES-NOUS ?

Les consultants Lafayette Associés accompagnent les acteurs publics & privés de la formation dans la définition, le diagnostic ainsi que l'évaluation de leurs stratégies et politiques en matière de dispositifs emploi-formation. Nos clients sont de grandes écoles d'ingénieurs & de commerce (HEC, Centrale Supélec etc.), des universités, mais également des Conseils Régionaux, CCI et Branches Professionnelles.

### Plus d'information :

Lafayette Associés - 8 rue Michodière 75002  
[contact@lafayetteassociés.com](mailto:contact@lafayetteassociés.com)  
09 72 11 88 70

# SOMMAIRE

L'inventaire de la CNCP Mécanisme & démarche	2
Choisir et mettre en place Une démarche qualité de la formation professionnelle	3
Manager qualité en prestation de service intellectuel Obtenir la certification de personne	4
Le répertoire national des certifications professionnelles Fonctionnement & démarche de dépôt	5
Grille tarifaire	6
Conditions générales de vente	7

# L'INVENTAIRE DE LA CNCP : MÉCANISME & DÉMARCHE

www.lafayetteassocies.com

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉS

Définir un cadrage de formation cohérent avec un besoin métier

Rédiger un référentiel de certification

Mettre en œuvre un processus de suivi professionnel des participants après la formation

Elaborer un dossier conforme aux attentes de la CNCP en termes de formalisme



## PROGRAMME DE LA FORMATION

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Les caractéristiques d'une formation éligible à l'Inventaire

Le référentiel de certification

Les démarches administratives de la certification

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation action. Travail sur les documents de la CNCP.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de travail, Internet, ordinateur (non fourni). Support de cours, feuille de route, dossier vierge.

## Durée & Rythme

▶ 1 à 7 jours

## Tarif

▶ Sur devis (cf. grille tarifaire)

## Effectifs

▶ 8 participants maximum

## Publics

▶ Responsable de centre formation, responsable pédagogique...

## VAE/VAP

▶ Non

## Prérequis

▶ Aucun

## Formateurs

▶ Les consultants spécialisés du cabinet Lafayette Associés

# CHOISIR ET METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE QUALITÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

www.lafayetteassocies.com

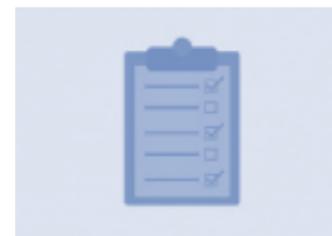
## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉS

Identifier les obligations légales en terme de qualité

Sélectionner un référentiel qualité en fonction des caractéristiques d'un organisme de formation

Effectuer un diagnostic qualité sur la base d'un référentiel (questionnement et outils)

Déterminer les actions



## PROGRAMME DE LA FORMATION

**Le cadre** qualité de la formation professionnelle

**Le diagnostic** qualité

**Les outils** de la qualité

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation action. Travail sur les documents qualité et d'information d'un organisme de formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de travail, Internet, ordinateur (non fourni), supports de cours, tableau diagnostic.

## Durée & Rythme

▶ 1 à 4 jours

## Tarif

▶ Sur devis (cf. grille tarifaire)

## Effectifs

▶ 8 participants maximum

## Publics

▶ Responsable de centre formation, responsable ou assistant pédagogiques, responsable qualité dans un organisme de formation

## VAE/VAP

▶ Non

## Prérequis

▶ Aucun

## Formateurs

▶ Les consultants spécialisés du cabinet Lafayette

# MANAGER QUALITÉ EN PRESTATION DE SERVICE INTELLECTUEL : OBTENIR LA CERTIFICATION DE PERSONNE

www.lafayetteassocies.com

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

Connaître les démarches qualité et normes en formation professionnelle

Maîtriser les fondamentaux de la qualité

Intégrer dans sa pratique professionnelle les composantes et normes de la démarche qualité

Elaborer et mettre en oeuvre une démarche qualité

Elaborer et mettre en oeuvre un code déontologique

Elaborer et mettre en oeuvre un plan de communication adapté

## PROGRAMME DE LA FORMATION

**Jour 1** : La démarche qualité du professionnel => **Les fondamentaux de la qualité** : contexte, principes et outils. Les démarches qualité en formation : ISO 9001, ISO 29990, NF Services Formation, ISQ-OPQF... La démarche du professionnel personne physique : la certification ICPF & PSI et comment l'utiliser pour se valoriser et développer son activité .

**Jour 2** : Elaborer son dossier de certification => **Valider son potentiel de certification**. Le dossier pas à pas : les 8 critères en détails (démarche qualité...). La stratégie d'élaboration : que faut-il faire certifier pour atteindre ses objectifs ?

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Travaux pratiques , exercices applicatifs et QCM

Echanges collectif et partage d'expérience

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de travail, Internet, paperboard/tableau, ordinateur (non fourni)

# LE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES : FONCTIONNEMENT & DÉMARCHE DE DÉPÔT

www.lafayetteassocies.com

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

**Définir** un cadrage de formation cohérent avec un besoin métier

**Rédiger** un référentiel de certification

**Mettre en œuvre** un processus de suivi professionnel des participants après la formation

**Maîtriser** les attendus des **13 fiches** du dossier et leur logique d'ensemble

**Elaborer** un dossier conforme aux attentes de la CNCP en termes de formalisme

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Les critères d'éligibilité d'une demande d'enregistrement au RNCP

Le référentiel de certification

Les 13 fiches du dossier RNCP

Les démarches administratives de la certification



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation action. Travail sur les documents de la CNCP.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de travail, Internet, ordinateur (non fourni) , support de cours , feuille de route, dossier vierge.

## Durée & Rythme

▶ 1 à 7 jours

## Tarif

▶ Sur devis (cf. grille tarifaire)

## Effectifs

▶ 8 participants maximum

## Publics

▶ Responsable de centre formation, responsable pédagogique...

## VAE/VAP

▶ Non

## Prérequis

▶ Aucun

## Formateurs

▶ Les consultants spécialisés du cabinet Lafayette Associés

# GRILLE TARIFAIRE

www.lafayetteassocies.com

Volumes en heures	Frais pédagogiques	PU / Jour <10 participants	PU / Jour >10 participants	TOTAL <10 participants	TOTAL >10 participants
3,5	600 €	1 200 €	2 400 €	1 200 €	1 800 €
7	600 €	1 200 €	2 400 €	1 800 €	3 000 €
21	1 200 €	1 200 €	2 400 €	4 800 €	8 400 €
28	1 200 €	1 200 €	2 400 €	6 000 €	10 800 €
35	1 200 €	1 200 €	2 400 €	7 200 €	13 200 €
42	1 200 €	1 200 €	2 400 €	8 400 €	15 600 €

Cette grille est indicative et seul le tarif proposé dans le cadre d'une proposition commerciale engage l'organisme de formation

**Le prix des formations prend en compte la durée de la formation qui varie selon les besoins exprimés par l'entreprise cliente et l'ingénierie pédagogique inhérente à l'adaptation de l'action de formation aux participants, ainsi que le nombre de participants.**

**Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de déplacement du et des formateurs (si >10 participants), ainsi que la location d'une salle de formation (notamment adaptée aux personnes à mobilité réduite).**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

www.lafayetteassocies.com

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre Lafayette Associés et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute convention de formation est soumise aux présentes conditions générales de vente. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

## ARTICLE 1 – Dispositions financières

Le tarif de la formation est fixé par devis, en euros, nets de taxe et est payable en deux temps, à savoir :

- 30% à la commande
- 70% à l'issue de la formation

En cas de formation sur site hors Ile de France et en accord avec le client, les frais de séjours et de déplacements seront facturés au client sur la base de justificatifs.

Lafayette Associés est exonéré de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue (article 261 – 4 – 4 du CGI).

## ARTICLE 2 – Exécution

Afin de justifier la réalisation du présent contrat, des feuilles de présence devront être signées et datées par les stagiaires ainsi que par le formateur, et seront remises au bénéficiaire.

## ARTICLE 3 – Différends éventuels

Le présent contrat ainsi que les actes qui en seront la conséquence sont soumis au droit français.

En cas de litige découlant de l'interprétation et de l'exécution du contrat, les parties s'engagent en tout premier lieu à chercher une solution amiable.

Si une solution amiable ne peut aboutir, le différend sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

## ARTICLE 4 – Annulation de la formation

Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si elle est formulée par écrit au moins 7 jours avant le début de la formation.

Lafayette Associés se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur,...) sans dédommagements, ni pénalités versés au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

## ARTICLE 5 – Référence commerciale

Le client autorise à faire figurer le nom et/ou le logo du client sur une liste de références commerciales notamment sur le site internet.

